

QUE VOUS RÉSERVENT CHARLES MICHEL ET SON ACCORD DE L'ÉTÉ POUR 2018

Ah l'été ! Une saison merveilleuse où les plus chanceux prennent des vacances et où les autres ont vu le gouvernement fédéral aboutir à un «accord de l'été». Il porte autant sur le budget de l'année 2018 que sur des mesures nouvelles dans le domaine socio-économique et fiscal. Heureusement pour vous, la «Chronique économique» vous repasse cela en revue mais attention, âmes sensibles s'abstenir !



Un report de l'équilibre budgétaire en 2019 ne veut pas dire la fin du calvaire ...

Initialement, l'équilibre budgétaire (c'est-à-dire le fait que les recettes et les dépenses de l'Etat soient égales) était un objectif du gouvernement à atteindre pour 2018. L'objectif en soi n'est pas mauvais, c'est la manière qui l'est : depuis des années, la Belgique subit des politiques d'austérité où les investissements sont reportés et les services publics et de sécurité sociale constamment mis sous pression. Le gouvernement a décidé de reporter l'objectif d'équilibre à 2019. **Est-ce que cela signifie que les politiques d'austérité sont terminées ?** Non. D'une part, le gouvernement continue de réaliser cet objectif majoritairement

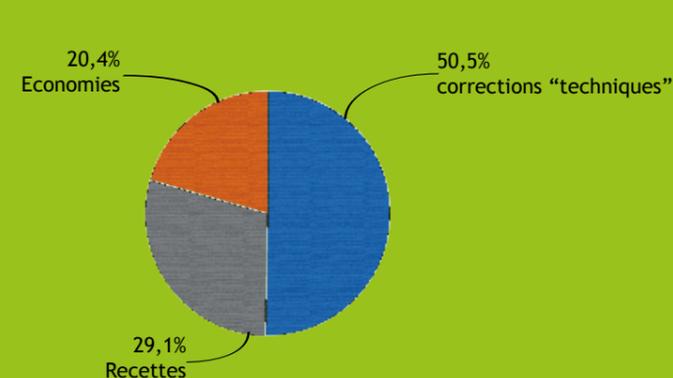
en faisant des économies dans les services publics, en affaiblissant vos pensions ou vos soins de santé, en augmentant les accises et les taxes de consommation. D'autre part, même si l'objectif d'équilibre est atteint en 2019, les politiques continueront dans cette voie d'économies les années d'après pour maintenir l'équilibre budgétaire. Pourtant, d'autres solutions sont possibles : des investissements publics et une augmentation des salaires permettraient à l'Etat de voir ses recettes augmenter, sans toucher aux services !



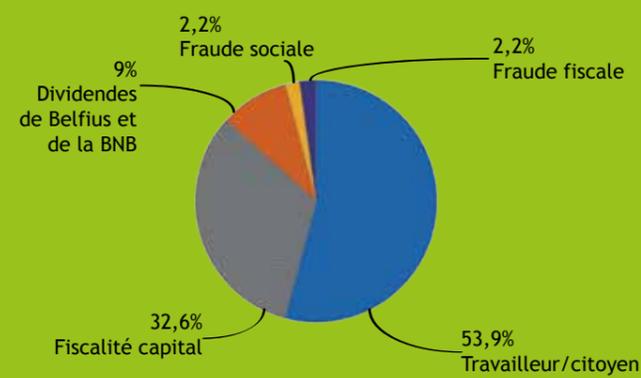
Budget et réforme : des mesures majoritairement payées par le citoyen et le travailleur

Lorsqu'un gouvernement prend des mesures pour faire des économies, il a deux possibilités : soit il opte pour des recettes nouvelles, soit il choisit de faire des économies. Pour le budget 2018, le gouvernement devait trouver en bout de course 2,23 milliards. Officiellement, dans sa communication, le gouvernement a enlevé 1,1 milliard (soit 50,5% de la somme) par des corrections dites «techniques». Premier couac : cela a l'air innocent mais ces corrections n'ont rien de technique et sont dans certains cas des

choix politiques de réductions de dépenses (notamment en sécurité sociale). Cela donne injustement l'impression que les économies sont minoritaires (graphique 1) ! Mais quand on ventile l'ensemble des 2,23 milliards sur qui va payer au final, la majorité de l'argent est trouvée dans la poche du citoyen ou du travailleur (graphique 2). Il n'y a qu'une participation minoritaire du capital (et qui plus est, elle est incertaine).



Graphique 1 : le budget 2018 vu par le gouvernement qui dit qu'il y a peu d'économie.



Graphique 2 : le budget 2018 montre surtout que ce sont les travailleurs et les citoyens qui paient la facture.

Une fois de plus, le gouvernement opte pour un choix clair : des coupes nombreuses et certaines dans les soins de santé, les pensions, le chômage et les services publics et de l'autre côté, une

participation incertaine et insuffisante du capital. Passons donc en revue quelques points emblématiques du budget 2018 et des mesures socio-économiques prises.



Affaires sociales et soins de santé

En matière de sécurité sociale et de diverses dispositions sociales, une fois de plus le gouvernement a été très loin. Le budget mentionne une diminution de 302 millions de la norme de soins de santé : c'est à nouveau vos remboursements médicaux ou la qualité des soins qui vont diminuer. D'autres économies sont prévues sur le dos de la sécurité et sont encore à concrétiser. Notons que le gouvernement souhaite récupérer auprès des CPAS de l'argent en contrôlant plus encore les étudiants bénéficiant du revenu d'intégration. 5 millions sont budgétisés. Et si les CPAS ne font pas ce travail de chasse, ils risquent de perdre une partie de l'argent que le fédéral leur verse. Admirez la logique ...



Marché de l'emploi et salaires

Les régressions sociales réservées par le gouvernement aux travailleurs avec ou sans emploi sont nombreuses. D'abord, il y a l'élargissement des flexijobs à d'autres secteurs que l'Horeca (distribution, boulangerie, coiffeurs...). Ce sont des contrats, pour le moment réservés à ceux qui ont au moins presté un 4/5^e temps, qui ne financent pas l'Etat et très peu la sécurité sociale et dont le salaire déroge aux conventions des secteurs concernés. L'idée est bien de créer des sous-statuts dans ces secteurs pour des horaires ultra-flexibles. Le risque est que le gouvernement aille plus loin par la suite en ouvrant les flexijobs aux chômeurs dans tous les secteurs : on aurait alors en Belgique les mêmes mini-jobs qu'en Allemagne avec la même explosion du nombre de travailleurs pauvres. Le fédéral a par ailleurs décidé de permettre aux employeurs d'imposer, sans négociation et compensation, le travail de nuit et du dimanche dans l'e-commerce. Dans ces deux dossiers emblématiques, le gouvernement souhaite imposer des contrats ou des formes de travail très flexibles sans contrepartie pour le travailleur. Enfin, pour les contrats futurs, il y aura une diminution du préavis dans les 4 premiers mois de travail : de manière déguisée, le gouvernement rétablit une sorte de période d'essai pendant ce laps de temps. Les travailleurs sans emploi paient aussi les décisions du gouvernement puisque un contrôle systématique du statut des chômeurs est censé rapporter 52,7 millions. Soit plus que les efforts à faire pour traquer la fraude fiscale... Enfin, le gouvernement encourage des formes de rémunération qui ne contribuent pas ou peu à la sécurité sociale ou au budget de l'Etat (salaires en net, participations aux bénéficiaires...). Il fait donc le choix politique de se priver de recettes pour après venir demander aux travailleurs de faire des efforts. Bref, en matière d'emploi et de salaire, le gouvernement pratique une politique injuste et inefficace.



Réforme de l'impôt des sociétés : le risque qu'on vous transmette la facture

Le gouvernement a aussi annoncé une grande réforme de l'impôt des sociétés. Le principe de base est de diminuer le taux de l'impôt des sociétés (de 33% à 25%) et de supprimer la contribution de crise (de 3% à 0%). Les entreprises qui ont une base imposable de moins de 100.000€ auraient un taux réduit de 20% (les PME sans doute). Alors bien ou mal ? A côté de la néfaste grande course à la baisse



Le budget 2018 et les principales mesures prises vont à l'encontre d'une politique juste de relance économique. Le gouvernement s'attaque toujours plus à la sécurité sociale et fragilise les travailleurs.



Pensions

Le volet «pensions» constitue une saga déjà particulièrement cahotique de l'accord de gouvernement. Plusieurs dossiers sont sur le feu dont celui des «périodes assimilées». Lorsque l'on calcule vos droits à la pension, on regarde quelles sont les périodes qui valent pour ouvrir un droit à la pension et on regarde à combien elles sont valorisées. Les moments où vous avez un emploi sont évidemment valorisés, suivant une formule, à hauteur du salaire perçu à ce moment-là. Mais, il y a également les périodes dites «assimilées» qui comptent pour votre pension, comme les moments de chômage ou les RCC par exemple. Auparavant, la deuxième période de chômage (celle après 12 mois de chômage donc) était valorisée à hauteur de votre dernier salaire. Dès 2019, elle sera valorisée à hauteur d'un salaire fictif de 2.020,58€. La troisième période de chômage sera valorisée pour un montant fictif de 1562€ (au lieu de 2.020). Le gouvernement ciblerait les chômeurs de moins de 50 ans. Mais par la porte ou par la fenêtre, le gouvernement veut trouver 250 millions sur le dos des pensionnés, qui n'ont plus qu'à remercier le MR. D'autres mesures sont à l'étude dont le durcissement de l'accès à la pension anticipée. Il faudra travailler à mi-temps (au lieu d'un tiers-temps) pour que l'année compte dans les conditions de carrière. Mais pourquoi le gouvernement fait-il tout cela ? Pas simplement parce qu'il est méchant ou qu'il cherche de l'argent. Officiellement, parce qu'il veut avantager ceux et celles qui travaillent. Le problème ici est qu'il s'attaque à celles et ceux qui ont travaillé et qui se sont fait licenciés. Les pensions des travailleurs belges sont parmi les plus faibles d'Europe. Si le gouvernement voulait vraiment avantager ceux qui travaillent, il suffirait de relever leur pension au lieu de diminuer celle de ceux qui ont perdu (ou vont perdre) leur emploi. La politique du gouvernement ici constitue véritablement une double peine : vous perdez aujourd'hui votre travail (et donc du salaire) et vous perdrez demain du salaire lors de votre pension. Le tout dans un contexte où il n'y a pas assez de travail pour tous les demandeurs d'emploi.



Et les riches avec du capital ?

On a vu que le capital devait contribuer au budget. La mesure phare prise est celle d'une taxation (modeste) des comptes-titres de plus de 500.000€, sorte de premier impôt sur la fortune. L'intention est louable mais telle qu'elle est formulée actuellement, cette taxe ne rapportera rien car il n'y a aucun cadastre de ces comptes. Les banques ne sont pas obligées de taxer à la source ou signaler ces comptes. Si cette incertitude reste, le capital risque encore bien de passer à côté de l'effort demandé.

en Europe sur ce taux de l'impôt des sociétés, il faudra aussi voir ce que le gouvernement va supprimer comme niches fiscales (dont les fameux intérêts notionnels). Si le gouvernement ne supprime pas assez de niches, la réforme coûtera de l'argent et ne sera pas budgétairement neutre comme annoncé. Et vous risquerez alors de payer la facture ...